



UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS-QUE CHOISIR SAVOIE

CAMPAGNE UFC-QUE CHOISIR FUITES DANS LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE 27 juin 2023

Notre fédération lance ce jour une campagne d'alerte relative aux fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable. En effet, dans un contexte où les disponibilités faiblissent et les besoins exprimés augmentent, il est primordial d'économiser au maximum et donc d'éviter de gaspiller l'eau prélevée.

Pour ce qui concerne l'eau potable, le diagnostic est bien connu : des réseaux souvent anciens, des matériaux utilisés qui se sont révélés peu durables (en terme de fiabilité), une non-priorité de la part des gestionnaires de réseau, des subventions en forte baisse pour ce type d'investissement.

Au niveau national, le résultat est impressionnant ; on estime en effet que les pertes par fuite dans les réseaux représentent le cinquième de l'eau prélevée dans le milieu naturel et sont équivalentes à la consommation cumulée de Paris, Lyon, Marseille, Nice, Lille, Bordeaux et Toulouse.

Pire, 12 agglomérations ont des taux de fuites supérieurs d'au moins 10 points à la limite considérée comme acceptable. Dans cinq agglomérations les fuites représentent même 1 litre sur 3 : Évreux (35,5 %), Aix-les-Bains (30,5 %), Cavaillon (30,3 %), Amiens (30,3 %) et Sens (30 %).

Pour les communes rurales, afin de tenir compte de leurs spécificités (budgets limités, réseaux ramifiés et étendus...), les fuites autorisées peuvent monter jusqu'à 35 %. Mais malgré cet aménagement, un quart (24 %) des communes de moins de 1 000 habitants dépasse le taux de fuite autorisé, avec 1 litre sur 2 perdu en moyenne.

Dans ce paysage national, qu'en est-il en Savoie ?

Disons le tout net : le département est l'un des 10 plus mal classés au niveau national, avec un taux de perte moyen de 27 % (ordre de grandeur car la donnée est déclarative et tous les réseaux n'ont pas fourni leurs résultats) avec en particulier les deux principaux réseaux mal classés. Grand Lac est dans les plus mal classés au niveau national avec près d'un tiers d'eau perdue, et Grand Chambéry n'est pas très loin avec près de 28 % de pertes. Mais plusieurs réseaux ruraux sont bien au-delà (jusqu'à deux tiers de pertes). On estime ainsi que les pertes en Savoie représentent l'équivalent de la consommation de Chambéry et Aix-les-Bains réunies.

Pour expliquer cette situation, plusieurs caractéristiques peuvent être mises en avant :

UFC-QUE CHOISIR SAVOIE
Aix les Bains
Maison des Associations
73100 - AIX-LES-BAINS
Tél./fax : 04 79 88 16 72
contact@aixlesbains.ufcquechoisir.fr

67, RUE SAINT FRANÇOIS DE SALES 73000 CHAMBÉRY
Albertville
Maison des Associations
73200 - ALBERTVILLE
tél./fax : 04 79 37 11 01
contact@albertville.ufcquechoisir.fr

Chambéry
Maison des Associations
73000 - CHAMBERY
tél./fax : 04 79 85 27 87
contact@chambery.ufcquechoisir.fr

- l'isolationnisme de nombreuses communes qui refusent de voir leur réseau intégré dans une structure plus importante. Ainsi 70 communes, presque toutes rurales et de faible population, restent isolées, alors qu'il n'existe que 9 réseaux intercommunaux (dont trois restent de très petite taille). Or, il est bien certain qu'une structure avec de véritables services techniques spécialisés et des capacités de financement importantes est plus à même de gérer la sécurité d'un réseau de distribution.

- le sentiment assez généralisé que l'eau est disponible sans limite en Savoie, que l'on soit adossé à un massif montagneux, que le lac du Bourget apparaisse comme une ressource inépuisable, qu'enfin les nappes associées à l'Arc et à l'Isère soient considérées comme sûres. Le problème des fuites serait donc marginal. L'eau perdue retourne au milieu naturel. Le seul coût supplémentaire est celui du prélèvement trop important et du traitement inutile de l'eau perdue. Mais ces coûts sont souvent marginaux pour une majorité de nos communes. Or, cette situation ne correspond plus à la réalité. L'été dernier a montré que, même au cœur de certains massifs, la ressource pouvait manquer ; la compétition entre usages domestiques et professionnels (neige de culture, agriculture) ne peut que croître ces prochaines années.

- les caractéristiques de l'habitat dans notre département de montagne. Les hameaux sont nombreux et dispersés, les maisons individuelles se sont éparpillées dans l'espace lorsque la gestion de l'urbanisme par les responsables locaux n'a pas été très rigoureuse, le nombre de petits captages individuels ou presque s'est fortement réduit. Tout cela a provoqué un allongement impressionnant des longueurs de réseaux. Face à ce besoin, les collectivités ont réagi au plus économique, en utilisant des matériaux qui ont varié en fonction des époques, mais qui ont tous pour caractéristique de mal supporter l'usure du temps. Au moment où les besoins de renouvellement ont explosé, les priorités de financement étaient ailleurs (assainissement, autres réseaux). Surtout, les subventions se sont largement taries pour ce type d'intervention. Ainsi, la plupart des réseaux en Savoie (86%) restent en dessous de 1 % de renouvellement du réseau chaque année.

- la disparition de l'ingénierie publique au bénéfice des communes rurales, qui s'est traduit très concrètement par un moins bon suivi de l'état des réseaux,

Face à une telle situation, une mobilisation des financements locaux est certes souhaitable mais pas à la mesure des besoins, et des mesures nationales doivent être mises en place, Certes, dans le cadre du plan Eau, le Président de la République a bien évoqué le sujet des fuites d'eau, mais pour proposer des mesures dérisoires. Alors que les experts chiffrent le besoin à 2.5/3 milliards annuels, le Président a annoncé 180 millions d'euros, ciblés sur les plus petites communes...

C'est pourquoi, l'UFC-Que choisir demande aux pouvoirs publics :

- Des objectifs plus ambitieux en termes de taux de pertes autorisés et de connaissance de l'état des réseaux par les communes.
- Un renforcement des aides de l'agence de l'eau *Rhône-Méditerranée-Corse* aux collectivités prioritaires en termes de fuites dans les réseaux ;
- Une augmentation du budget de l'agence consacré à ce type de subventions, en faisant progresser les redevances prélèvement payées par les acteurs professionnels ;
- Un développement de l'appui technique du département aux petites communes ;

Contact presse : 06 13 05 12 78

UFC-QUE CHOISIR SAVOIE
Aix les Bains
Maison des Associations
73100 - AIX-LES-BAINS
Tél./fax : 04 79 88 16 72
contact@aixlesbains.ufcquechoisir.fr

67, RUE SAINT FRANÇOIS DE SALES 73000 CHAMBÉRY
Albertville
Maison des Associations
73200 - ALBERTVILLE
tél./fax : 04 79 37 11 01
contact@albertville.ufcquechoisir.fr

Chambéry
Maison des Associations
73000 - CHAMBERY
tél./fax : 04 79 85 27 87
contact@chambery.ufcquechoisir.fr